



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Cayenne, le 1^{er} septembre 2015

DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE LA GUYANE
Rue Fiedmond
97300 CAYENNE

Décision de délégation de signature n° 2015 – 260 – 0002

L'administrateur général des finances publiques,
directeur régional des finances publiques de la Guyane,

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2009 portant création de la direction régionale de la Guyane ;

Vu le décret du 27 mars 2012 portant nomination de M. Jean-Claude HERNANDEZ, administrateur général des finances publiques en qualité de directeur régional des finances publiques de la Guyane ;

Vu la décision du directeur général des finances publiques en date du 29 mars 2012 fixant au 1^{er} avril 2012 la date d'installation de M. Jean-Claude HERNANDEZ dans les fonctions de directeur régional des finances publiques de la Guyane ;

Décide :

Article 1 : Délégation spéciale de signature pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions de leur mission, avec faculté pour chacun d'eux d'agir séparément et sur sa seule signature, l'énonciation des pouvoirs ainsi conférés étant limitative, est donnée à :

1. Pour la mission maîtrise des risques et audit :

François VILLENEUVE, administrateur des finances publiques adjoint, responsable de la mission.
Jean-François GIRAUDET, inspecteur, adjoint au responsable de la mission.

Cellule qualité comptable :

Nathalie METZEN, inspectrice

Audit :

Florence BOUVIER, inspectrice principale
Emilie DARDE, inspectrice divisionnaire

3. Pour la mission politique immobilière de l'Etat :

François VILLENEUVE, administrateur des finances publiques adjoint, responsable de la mission.

4. Pour la mission Contrôle budgétaire et Autorité de Certification :

Marc MESA, administrateur des finances publiques, responsable de la mission

Contrôle budgétaire

Evelyne LOCKHART, Contrôleuse principale des finances publiques, adjointe au responsable.

Autorité de certification

Sylvie BRULE, inspectrice divisionnaire hors classe,
Diane MICHAÏ, consultante.

5. Pour la mission communication :

Ruben CHAUWIN, inspecteur, chargé de communication.

Article 2 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Signé : l'Administrateur Général des Finances Publiques,
Jean-Claude HERNANDEZ.